

Chapitre 4 – La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Contexte

 **Page 128 – Point de passage**

15 mars 1944 : le programme du Conseil national de la Résistance

Le Conseil national de la Résistance (CNR) est créé en 1943 à l'initiative de Jean Moulin, représentant de De Gaulle en France. Il rassemble les mouvements et réseaux de la résistance intérieure (Libération-nord et sud, Combat, Franc-tireur) mais aussi les partis et les syndicats (CGT par exemple) impliqués dans la résistance ; les gaullistes et les communistes y sont très influents. En mars 1944, le CNR adopte un programme d'action immédiate dans le cadre des combats de la Libération mais aussi un plan de réformes qui permet la mise en œuvre de l'État-providence.

Des réformes économiques de rupture

Le programme propose des mesures dirigistes avec le projet « d'un plan arrêté par l'État », dispositif permettant à l'État de fixer précisément les objectifs économiques nationaux. Il annonce aussi des réformes de structures par « le retour à la nation des grands moyens de production », c'est-à-dire les nationalisations dans les secteurs clés de l'économie. Ces décisions vont donner naissance à une économie dans laquelle l'État peut mener une action volontariste, à côté des entreprises privées, par de grands chantiers de reconstruction et d'aménagement.

Le programme du CNR, compromis entre différents courants politiques où les communistes sont influents, ouvre la voie à la participation des ouvriers « possédant les qualifications nécessaires » à la gestion des entreprises. Il affirme aussi le rôle que doivent jouer les syndicats désormais dotés « de larges pouvoirs dans l'organisation de

la vie économique et sociale » du pays.

Un programme ambitieux de réformes sociales

Après la faillite de la République et de ses élites en 1940, il s'agit de créer les conditions d'un renouveau, par la promotion d'une démocratie sociale ; outre la participation ouvrière à la gestion des entreprises, il est prévu de donner des droits politiques aux populations des colonies. On retrouve aussi la volonté de rupture avec les élites défailtantes dans le projet de réforme de l'instruction « afin que soit promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite ». La démocratisation de l'éducation est vue comme une des conditions du renouveau.

Suivant l'important travail de réflexion mené par les Alliés pendant la guerre, notamment le rapport de l'économiste britannique Beveridge, et pour répondre aux besoins d'une population très éprouvée par les souffrances de la guerre, le programme du CNR propose un plan d'ensemble de sécurité sociale. Il prévoit d'assurer « des moyens d'existence dans tous les cas où [les citoyens] sont incapable de se les procurer par le travail ». Les assurances maladie et accident doivent y pourvoir ainsi que la généralisation des retraites. La création d'une assurance chômage doit permettre de répondre au principe de « droit au travail ».

L'ensemble de ces réformes de structures, économiques et sociales, fondent l'État-providence.